



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orientation scolaire et professionnelle

Question écrite n° 34084

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la crise qui touche actuellement les filières scientifiques. En effet, les étudiants inscrits en science sont de moins en moins nombreux en raison de la durée des études et du manque de débouchés. Les chiffres indiquent que 63 000 élèves étaient inscrits pour l'année 1995-1996 contre 44 000 seulement en 2003-2004. Il est à craindre que la pénurie de physiciens, mathématiciens et biologistes qui se profile mette la France en marge de toute compétition internationale en matière de recherche et d'innovation dans les années à venir. Aussi il lui demande ce qu'il envisage de proposer afin de rendre les études scientifiques plus attractives et assurer une insertion professionnelle aux étudiants des filières scientifiques.

Texte de la réponse

A la rentrée 2002, 93 728 étudiants sont inscrits en DEUG sciences et technologies soit 5 090 étudiants de moins qu'en 2001 (- 5,2 %). Bien que ne disposant pas encore de chiffres précis pour la rentrée 2003, il semble que la tendance ne s'infléchisse pas malgré les mesures mises en oeuvre pour remédier à ce problème parmi lesquelles figure la rénovation des DEUG scientifiques, pour laquelle un accompagnement financier a été attribué aux universités concernées depuis 1998. Cette rénovation a cependant donné des résultats encourageants puisque, dans tous les DEUG rénovés, une diminution des taux d'abandon et d'absentéisme aux examens et une augmentation sensible des taux de réussite ont pu être constatées. A partir de 2001, d'autres formes d'actions ont été initiées et portées par la mission qui a été confiée à M. Maurice Porchet, professeur à l'université Lille 1. Cette mission a donné lieu à un premier rapport intitulé « un projet global pour l'enseignement des sciences, du primaire à l'université », remis en avril 2002 et alimenté par une série de manifestations : un colloque organisé par l'agence de mutualisation des universités et des établissements (AMUE) en décembre 2001 sur la rénovation du DEUG sciences et technologie ; un colloque organisé par l'université Lille 1 les 28 février et 1er mars 2001 sur le thème des « études scientifiques en question » dont l'objectif était de mieux comprendre les raisons qui limitent l'attrait des jeunes pour les études scientifiques, à l'aide d'un constat faisant appel à des analyses statistiques, sondages d'opinion et études sociologiques. A la suite de cette manifestation, M. Maurice Porchet a remis un nouveau rapport, en mars 2003, qui s'articule autour de 7 propositions : faire émerger un nouvel enseignement des sciences reposant sur de nouvelles méthodes d'apprentissage, une meilleure lisibilité du dispositif de formation permettant notamment de cerner les incohérences éventuelles entre les enseignements, l'acquisition de nouvelles compétences ; créer des commissions de réflexion sur l'enseignement des sciences afin de mieux articuler les enseignements universitaires avec les savoirs acquis au lycée. Elles auront pour mission de comparer les programmes et permettre ainsi de mieux organiser le premier semestre de la licence dans le cadre du LMD ; généraliser la nomination des chargés de mission académiques pour les sciences ; donner une autre image de l'université par une meilleure information et une communication plus grande autour de l'enseignement et des métiers : mutualiser toutes les pratiques pédagogiques innovantes en créant un site national unique et les évaluer ; former les enseignants-chercheurs à la pédagogie et réhabiliter la fonction d'enseignant ; repenser profondément les TP et les TD. Depuis l'année 2003/2004, le dispositif des

chargés de mission académique aux sciences est généralisé et un chargé de mission est à présent nommé dans chaque académie. Il est apparu en effet que le travail mené dans les 8 académies pilotes a donné des résultats très encourageants. Une première rencontre réunissant l'ensemble des chargés de mission a été organisée au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche en janvier 2004 afin de les guider dans leur programme d'action et d'envisager les moyens d'une mutualisation de cette action. Par ailleurs, la capacité d'innovation des universités dans les disciplines scientifiques trouve aujourd'hui toute sa place dans l'assouplissement de l'organisation des formations qu'autorise désormais le dispositif licence-master-doctorat, en ce qui concerne notamment la mise en place de parcours pluridisciplinaires permettant à l'étudiant une orientation progressive au fur et à mesure que s'affine son projet personnel et professionnel. De cette façon, l'étudiant devient un véritable acteur de sa formation, ce qui est un facteur primordial pour sa réussite. A partir du dernier rapport remis par M. Maurice Porchet en janvier 2004 sur l'évaluation des innovations pédagogiques dans les universités, le ministère va s'attacher à la mise en oeuvre des propositions pour améliorer l'attractivité des filières scientifiques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34084

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1164

Réponse publiée le : 18 mai 2004, page 3667